

5

Pour la scolarisation effective des enfants handicapés

- > L'école républicaine est ouverte et accessible à tous les enfants et les jeunes de notre pays.
- > Garantir l'égalité et la qualité de la prise en charge des personnes.



L'école inclusive est un des éléments clefs du projet éducatif de la FCPE. Grâce à certaines avancées, la France commence à rattraper le retard qu'elle avait pris. Scolariser les enfants en milieu ordinaire ou « inclusion des élèves en situation de handicap » est aujourd'hui admis de tous. Or, au-delà des nouveaux dispositifs d'accueil des enfants, la mise en accessibilité des bâtiments scolaires reste inachevée. La formation des enseignants est incomplète, et trop nombreux sont les élèves obligés de parcourir des kilomètres pour trouver un établissement qui les accueille.



- > Professionnaliser et pérenniser la fonction d'auxiliaire de vie scolaire.

La professionnalisation des AVS est un chantier qui reste à construire.

De nombreux efforts restent à faire.

Les propositions de 2012



- > S'engager à l'accessibilité des écoles, des établissements scolaires et des autres équipements collectifs fréquentés par les élèves, au sens de la loi du 11 février 2005, sans dérogations et à brève échéance.



- > Inscrire dans la formation initiale et continue de tous les enseignants (et des autres personnels du service public d'éducation) des modules concernant l'accueil et la formation des élèves en situation de handicap.

Indispensable pour une école véritablement inclusive !



- > Garantir sur le territoire national l'égalité et la qualité de la prise en charge des personnes relevant des MDPH et assurer l'harmonisation du fonctionnement de celles-ci, par la règle et, s'il le faut, par une péréquation financière entre les départements.

Les parents constatent encore de nombreux dysfonctionnements.